

Délégation Tourisme Illégal
Réunion du 12 octobre 2015



DELEGATION TOURISME ILLEGAL



Réunion du 12 octobre 2015

Etaient présents :

- Marie-Laure TARRAGANO : Avocat à la Cour
- Jacques JUDEAUX : Délégué au Tourisme Illégal
- Jean-Marc ROZE : Secrétaire Général
- Anne-Marie MOULAY : Assistante du Secrétaire Général

EN préambule, Marie Laure TARRAGANO et Jacques JUDEAUX précisent qu'ils interviendront lors de l'atelier consacré au Commerce illégal et qu'ils feront part de leur proposition de travail à Jean-Marc ROZE.

Maître Marie Laure TARRAGANO fait un état des dossiers en cours en son cabinet :

Dossier AGEKOM :

Marie Laure TARRAGANO fait part de la décision d'Olivier de la HOUSSAYE, qui nous avait saisi de ce dossier, de stopper la procédure en cours. Elle fera part de cette décision au Président du SNAV Antilles Guyane, Philippe CALMELS.

TARZANS EXCURSIONS :

Dans ce dossier, Marie Laure TARRAGANO rappelle que les preuves communiquées sont insuffisantes pour une citation en comparution directe. Elle préconise l'établissement d'un procès-verbal par voie d'huissier.

SO BAD CREATION :

Ce dossier est en stand-by pour le moment et ce dans l'attente d'informations plus précises sur la situation de l'agence TRAVEL AGENCY qui avait dénoncé l'association en question.

BAROUDEURS DU MONDE :

Le SNAV SUD OUEST a été sollicité afin procéder à un test pour conforter la réalité des faits. Il sera relancé.

SEA DOLPHIN :

SEA DOLPHIN a été condamnée sans réserve sur son activité et a décidé de faire appel de cette décision.

Marie-Laure TARRAGANO suggère d'en profiter pour attirer l'attention du Parquet en demandant la fermeture administrative. Elle conseille de retourner sur le site, afin d'y apporter une surveillance suivie et ce pour voir si cette association poursuit son activité, si tel est le cas, de faire constater la réintégration de l'infraction.

Etat des dossiers en cours :

Jacques JUDEAUX avait demandé que soit réalisé un état des dossiers en cours.

Anne-Marie MOULAY fait un état des dossiers en cours : 46 dossiers ont été enregistrés dont 30 ont été réglés.

Les principaux dossiers en cours de traitement sont les suivants :

- Dossier SINOCOM

SINOCOM a fait l'objet de 2 lettres de mises en demeure qui n'ont pas été réclamées. Marie-Laure TARRAGANO suggère une sommation interpellative par huissier.

- FRANCIS VOYAGES

Réponse de FRANCIS VOYAGES suite à notre lettre recommandée qui a une activité d'auto entrepreneur et qui, selon ses dires, n'a jamais été informée de cette démarche. Une réponse lui sera faite sur la procédure d'immatriculation.

- JOCAN VOYAGES

Jacques JUDEAUX avait été saisi par cette agence, à propos d'un certain nombre d'associations ou d'individuels qui opèrent dans le domaine des groupes à thèmes Scrabble et jeu de tarot et qui réservent des voyages dans des hôtels en France et à l'étranger sans immatriculation.

Des lettres de mise en demeure ont été adressées à l'ensemble de ces structures.

En l'espèce, le cas de M. LANDEAU qui vendait illégalement des voyages et qui avait créé une agence non immatriculée est à classer car celui-ci est décédé.

Par contre, une autre société non immatriculée a fait son apparition, en l'occurrence PROMOLETTRES, qui appartient à la Fédération de Scrabble et qui propose un séjour en fin d'année à St Malo.

Une lettre de mise en demeure lui sera adressée.

Délégation Tourisme Illégal
Réunion du 12 octobre 2015

- VERY GOOD TRIP

Un nouveau dossier transmis par l'agence CICE concernant l'organisme VERY GOOD TRIP qui organise des voyages en autocar sans immatriculation au registre des opérateurs a été traité.

Il convient dans ce dossier de l'anticiper afin d'obtenir la preuve de l'encaissement indique Marie-Laure TARRAGANO.

Une prochaine réunion sera organisée le **mardi 3 novembre à 09h30** et ce afin de finaliser les dossiers en cours.

Marie-Laure TARRAGANO précise qu'elle rédigera une consultation sur les sites en .fr qui est un vrai sujet pour le consommateur ainsi qu'une proposition de rédaction pour les salons qui pourrait faire l'objet d'un point presse lors des Journées des Entrepreneurs.